

# ACTION URGENTE

## UKRAINE. LA POLICE A PROTÉGÉ LE RASSEMBLEMENT ORGANISÉ À L'OCCASION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

Le rassemblement organisé le 8 mars à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes par la défenseure des droits humains Vitalina Koval à Oujgorod, dans l'ouest de l'Ukraine, a été un succès. Les participants ont été bien protégés par la police et ont pu exercer leur droit aux libertés d'expression et de réunion pacifique en toute sécurité.

**AUCUNE ACTION COMPLÉMENTAIRE N'EST REQUISE. UN GRAND MERCI À TOUTES LES PERSONNES QUI ONT ENVOYÉ DES APPELS.**

Le rassemblement organisé le 8 mars à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes par Vitalina Koval, défenseure des droits des femmes et des LGBTI, dans la ville d'Oujgorod (ouest de l'Ukraine) a été un succès et a été bien protégé par la police.

C'est une évolution importante, car les événements organisés par Vitalina Koval à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes en 2017 et 2018 avaient été pris pour cible par des groupes d'extrême-droite et la police n'avait pas protégé les participants. Vitalina Koval cherche toujours à obtenir justice pour l'attaque dont elle a été victime au cours de l'événement de 2018 ; six membres d'un groupe d'extrême-droite avaient projeté de la peinture rouge sur elle et d'autres participants, lui causant des brûlures chimiques aux yeux.

On a signalé la présence à Oujgorod le 8 mars de groupes d'extrême-droite qui avaient ouvertement déclaré leur intention de perturber l'événement. Cependant, grâce à une pression nationale et internationale, notamment d'un travail de campagne poussé de la part d'Amnesty International dans le cadre de la continuation de la campagne internationale Écrire pour les droits 2018, les autorités ont mis en place les mesures nécessaires et on assuré la sécurité du rassemblement de 2019.

**PRÉNOM, NOM ET PRONOM À UTILISER : Vitalina Koval (elle)**

**CECI EST LA SECONDE ET DERNIÈRE MISE À JOUR DE L'AU 31/19**

**LIEN VERS L'AU PRÉCÉDENTE : <https://www.amnesty.org/fr/documents/EUR50/9949/2019/fr/>**